

# ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS



Septembre 2015

Vaucluse

## Difficultés, troubles spécifiques des apprentissages : des besoins éducatifs particuliers

Les troubles spécifiques des apprentissages sont des troubles complexes qui se manifestent sous diverses formes. Les plus connues sont la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, la dysphasie, la dyspraxie, associé parfois à une précocité intellectuelle (Enfants Intellectuellement Précoces). Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité en est un autre (TDA/TDAH).

**33%**

d'entre eux sont en situation d'échec scolaire relatif ou massif

Ces élèves représentent 2 ou 3 élèves par classe soit **6 à 8% de la population scolaire**, tous milieux confondus.

## Il faut différencier les « difficultés » et les « troubles » d'apprentissage

Les difficultés d'apprentissage peuvent être résolues généralement par une remédiation adéquate. Les troubles d'apprentissage restent résistants à ce type de soutien. Il faut donc une véritable rééducation, qui permettra l'acquisition de stratégies pour apprendre à vivre avec les troubles d'apprentissage.

Pour cela l'intervention de spécialistes médicaux et paramédicaux (tels que les neuropédiatres, pédopsychiatres, neuropsychologues ou psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes neuro-visuels, ergothérapeutes...) est nécessaire. Cela doit se faire en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique et les parents pour que les stratégies mises en place soient partagées et soutenues à l'école et à la maison.

Une bonne rééducation permettra donc à un élève avec des troubles spécifiques des apprentissages de suivre un parcours scolaire ordinaire comme les autres élèves, s'il continue à adopter les stratégies de compensation adéquates : temps et effort supplémentaire, outils d'aide, etc.

*La commission ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves handicapés), composée de parents adhérents volontaires et motivés de la FCPE 84, a été mise en place pour favoriser l'accès aux savoirs, la coordination et la cohérence des actions en faveur d'une inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et les élèves en difficulté ou souffrant de troubles spécifiques des apprentissages.*



- **Tout le monde admet qu'un élève myope ait besoin de lunettes pour apprendre à lire, sans quoi il ne pourrait progresser en classe. Personne n'aurait l'idée de lui interdire. Pour un élève avec troubles d'apprentissage, cela doit être pareil.**

## Pourquoi ?

Parce que **l'école doit être attentive à tous les profils d'élèves** y compris ceux qui montrent des aptitudes particulières, tout en ayant des difficultés dans les apprentissages.

Parce que ce repérage en classe devrait être, un premier pas possible vers un diagnostic transversal réalisé par des professionnels du monde médical et paramédical, permettant de **donner à l'élève à besoin éducatif particulier toutes les chances de s'épanouir et de réussir sa scolarité.**

## Par qui ?

Tous les acteurs engagés dans l'éducation peuvent contribuer à ce repérage : parents, enseignants, chefs d'établissement, psychologues scolaires ou conseillers d'orientation, personnels de santé ou de la vie scolaire.

## Comment ?

L'élève souffrant d'une difficulté ou d'un trouble spécifique d'apprentissage est caractérisé par des difficultés d'accès aux apprentissages dans le cadre d'une pédagogie classique.



## Des indicateurs reconnus pour un diagnostic partagé

En vue d'une action concertée, l'école, la famille et/ou le réseau académique peuvent s'appuyer sur des indicateurs reconnus induisant la réalisation d'un bilan multicritère (psychologique, psychoaffectif et intellectuel) permettant d'établir un diagnostic fiable qui sera partagé par tous les adultes mais aussi l'élève lui-même.

### Un décalage visible entre développement intellectuel et psychomoteur et/ou langage oral et écrit, social ou affectif

- vivacité d'esprit et esprit critique développé, questionnement surprenant, en décalage avec celui du groupe d'âge
- manque d'application et de méthode
- maladresse du geste, difficultés relationnelles

### Un mode de fonctionnement intellectuel différent, variant d'un élève à un autre

- déficit d'attention lors du travail d'appropriation
- difficultés à restituer des contenus précis
- incapacité à expliquer raisonnement et procédures
- digressions et hors-sujets fréquents
- résultats en dents de scie

### caractérisé par une plus grande fatigabilité

Un élève en difficulté n'est pas forcément un enfant avec un trouble spécifique des apprentissages.

Un enfant avec un besoin éducatif particulier n'est pas forcément un élève en situation de handicap.

Un enfant en situation de handicap ne doit plus être considéré comme un élève, inéluctablement, en situation d'échec scolaire

## Aménager le parcours scolaire

La collaboration entre équipe éducative et spécialistes ne peut être efficace et sereine qu'à la condition que tous comprennent les limites et les contraintes de chacun.

L'enseignant n'est pas un thérapeute, et l'inverse non plus.

En revanche, leur collaboration, en plaçant l'intérêt de l'élève au centre de leurs échanges, offre souvent d'excellents résultats ; en dialogue avec les parents.



## Démarche

Devant des indices convergents, les enseignants et/ou les parents doivent évoquer le sujet avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique, solliciter le psychologue scolaire et/ou le médecin de l'éducation nationale de leur secteur ; parallèlement, un dialogue avec la famille ou les enseignants sera engagé.

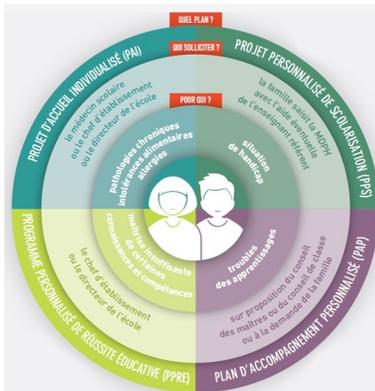
En fonction du diagnostic posé par les spécialistes, plusieurs types d'aide (pédagogique, matérielle, humaine) complémentaires, pourront être mis en place, et notamment **un aménagement du parcours de l'élève** : durant l'année scolaire, les contrôles et les examens (DNB, Bac, etc.). En adaptant les conditions de réalisation des évaluations et des examens, il s'agit de créer les conditions permettant la réussite scolaire de l'élève.

## Quelques principes simples

- reconnaître dans sa différence l'élève souffrant de troubles spécifiques des apprentissages
- mettre en place un accompagnement personnalisé (contenus, rythmes, méthodes)
- favoriser l'intégration de l'élève porteur de troubles spécifiques des apprentissages parmi ses camarades de classe.

## Mettre en œuvre tous les leviers et dispositifs pédagogiques qui existent :

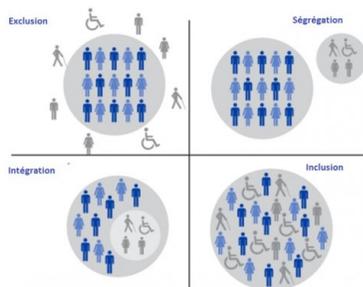
- groupes de travail par compétences, interdisciplinarité
- Projet Personnalisé de Réussite Éducative, tutorat, contrats éducatifs
- Projet Accompagnement Personnalisé, Projet Personnalisé de Scolarisation, AESH



A partir du moment où le diagnostic est établi, les élèves souffrant de troubles spécifiques des apprentissages bénéficient des aménagements pédagogiques nécessaires.

S'ils éprouvent des difficultés, un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) peut être mis en place.

S'ils présentent également des troubles des apprentissages, ils peuvent bénéficier du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) voire d'une reconnaissance de handicap (PPS) qui organise les aménagements permettant d'entrer dans une dynamique de réussite scolaire.



La FCPE, première fédération nationale représentative des parents d'élèves souhaite une inclusion du plus grand nombre des élèves au sein des établissements scolaires, pour un mieux « vivre ensemble ».

## Nous contacter

FCPE / CDPE 84

7 Bd de la Fraternité

84140 MONTFAVET

### Permanences

Lundi, Mercredi, Vendredi

09 h 00 / 12 h 00

13 h 30 / 17 h 00

04 32 40 09 71

[fcpe84@fcpevaucluse.fr](mailto:fcpe84@fcpevaucluse.fr)

## Les troubles « dys »

<b>DYSPHASIE</b>	TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTO-MATISATION	<b>LANGAGE ORAL</b>	peut être <ul style="list-style-type: none"> <li>réceptive</li> <li>expressive</li> <li>mixte</li> </ul>
<b>DYSLEXIE</b>	TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTO-MATISATION	<b>LECTURE</b>	peut être <ul style="list-style-type: none"> <li>phonologique (dysphonétique)</li> <li>visuoattentionnelle</li> <li>de surface (lexicale, dyséidétique)</li> <li>mixte</li> </ul>
<b>DYSORTHOGRAPHIE</b>	TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTO-MATISATION	<b>ORTHOGRAPHE</b>	
<b>DYSGRAPHIE</b>	TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTO-MATISATION	<b>GESTE GRAPHIQUE</b>	retentit sur les aspects formels de l'écriture (forme des lettres, tracés, liaisons, mise en page)
<b>DYSPRAXIE</b>	TROUBLE DE LA CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION	<b>GESTUELLE</b>	peut être <ul style="list-style-type: none"> <li>idéatoire</li> <li>idéomotrice</li> <li>habillage</li> <li>oro-faciale</li> <li>constructive</li> </ul>
<b>DYSCALCULIE</b>	TROUBLE DE L'ACQUISITION	<b>MATHS ET NOMBRES</b>	peut être <ul style="list-style-type: none"> <li>numérale</li> <li>spatiale</li> <li>procédurale</li> <li>arithmétique</li> </ul>